



ACTE D'AUTORISATION

Modifications administratives d'une autorisation dans une famille de produits (Transfert)
? Famille de produits ? Meta SPC 1

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

Azowipe Product Family - Famille de produits - Meta SPC 1 est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 10/04/2029. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

ARROW REGULATORY LTD
Pembroke Street Upper 9
IE D02 KR83 Dublin

Numéro de téléphone: +353 (0) 1 653 2165 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 1:
 - o Azowipe
- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 1: BE2019-0038-01-00
- Utilisateur(s) autorisé(s): Uniquement pour les professionnels
- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
 - o XX ? Lingette imprégnée de liquide
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Propane-2-ol (CAS 67-63-0): 70.0 %

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC sont autorisés:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres
--



humains ou des animaux

Uniquement autorisé comme désinfectants, pour la désinfection de surfaces, d'objets inanimés et de matériaux et équipements durs et non poreux, dans les domaines privés, de la santé publique et industriels de catégorie TP02

4 Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Uniquement autorisé comme désinfectants, pour la désinfection de surfaces propres, dures et non poreuses, dans les zones de transformation des aliments correspondant à des usages de catégorie TP04 notamment les cantines.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24 mois
- Organismes cibles :
 - o Bactéries
 - o Levures

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Azowipe Product Family - Famille de produits - Meta SPC 1:

VERNACARE LIMITED, GB

- Fabricant Propane-2-ol (CAS 67-63-0):

EU-Representative to be appointed (Acting for Professional Disposables International Ltd. (UK))

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Azowipe Product Family ? Famille de Produits avec le numéro d'autorisation BE2019-0038-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H225	Liquide inflammable - catégorie 2
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2
H336	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - catégorie 3

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale Environnement
Avenue Galilée 5/2, B - 1210 Bruxelles

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée ? Famille de produits - Meta SPC 1 le 25/06/2019
Modifications administratives d'une autorisation dans une famille de produits (Transfert)
? Famille de produits ? Meta SPC 1le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides
(Bij M.B. 17/05/2019 - Par A.M. 17/05/2019)
L. Louis

02/04/2021 17:06:07